

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Makokou : près de 5 tonnes d'arachide aux agricultrices

Benjamin Evine-Binet
Makokou/Gabon



Geste de remise symbolique par le député Aboghé.

Photo: B. Evine Binet

AVEC à sa tête l'honorable Erick Blaise Ndong Aboghé, l'état-major politique du ministre d'État Alain Claude Bilie-By-Nzé a sillonné, le week-end écoulé, son siège du 2e arrondissement de Makokou et canton Ntang-Louli. But de ce périple : procéder à la distribution de 4.8 tonnes de semences d'arachide aux agricultrices de cette circonscription politique confrontées cette année, suite à la crise sanitaire liée au Covid-19, à l'approvisionnement en arachide. Selon le député Erick Blaise Ndong Aboghé, cette dotation fait suite à l'appel à la solidarité nationale lancé par le président de la République, Ali Bongo Ondimba. "Face au coronavirus, les femmes agricultrices du 2e arrondissement de Makokou et canton Ntang-Louli n'ont pas pu préparer la nouvelle saison agricole. C'est pour cela que le ministre d'État, Alain Claude Bilie-By-Nzé, titulaire de ce siège électoral, nous a demandé d'accompagner ces femmes qui sont dans le besoin, en leur apportant 240 sacs d'arachide, et 1000 bavettes", a-t-il souligné.

Par respect des restrictions liées à la pandémie actuelle, un plan de distribution du don a été mis en place. Maires et chefs de quartiers de l'arrondissement ont été mis à contribution. Les quantités réservées au canton Ntang-Louli ont été réceptionnées par le chef de regroupement Ebieng-Edzua, assurant l'intérim du chef. Pour lui, "ce don est inestimable en ce qu'il donne la possibilité aux femmes de notre canton de cultiver l'arachide cette année. Elles ne savaient pas où en trouver à cause du Covid-19", a-t-il dit.

"ce don est inestimable en ce qu'il donne la possibilité aux femmes de notre canton de cultiver l'arachide cette année. Elles ne savaient pas où en trouver à cause du Covid-19",



Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Commission Générale de passation des marchés n°02

Appel d'offres régional ouvert n°136/BEAC/SG-DPMG/AORO/Bien/2020 pour les travaux de réhabilitation, en lots indépendants, des installations de climatisation des Agences de la BEAC à Port Gentil et Oyem en République Gabonaise

Dans le cadre de la gestion de son patrimoine immobilier, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage de réhabiliter, sur ressources propres, les installations de climatisation de ses Agences à Port-Gentil et à Oyem. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission. L'appel d'offres est subdivisé en deux lots, comme suit :

- lot 1 « Agence de Port-Gentil » ;
- lot 2 « Agence d'Oyem ».

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres, rédigé en français, peut être consulté gratuitement et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'Exploitation – CGAM, 14^{ème} étage, porte 1412
✉ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun
☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412 ou 5403
☎ : (+237) 222 23 33 29
@ : cgam.sex@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable **de cent mille (100 000) francs CFA**. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC à l'exception du Bureau de Paris.

Les visites des sites obligatoires, pour les entreprises s'étant acquittées des frais de soumission, se tiendront respectivement le **mercredi 14 octobre 2020 à 11 heures** pour Port Gentil et le **lundi 19 octobre 2020 à 11 heures** pour Oyem.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie autonome à première demande, conforme au modèle indiqué dans le présent dossier d'appel d'offres et d'un montant forfaitaire **d'un million (1 000 000) FCFA**, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le **jeudi 12 novembre 2020 à 12 heures précises**. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE 15^{ème} étage, porte 15.01
✉ : 736 Avenue Monseigneur Vogt
BP 1917 Yaoundé - Cameroun

Les soumissions seront ouvertes en **deux phases**. Les plis administratifs et techniques seront ouverts le **jeudi 12 novembre 2020 à 13 heures**, aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé et les plis financiers le **jeudi 26 novembre 2020**. Les séances d'ouvertures ne seront pas publiques en raison des contraintes sanitaires qu'impose la lutte contre la propagation de la COVID-19.

Yaoundé, le
Le Président de la Commission,